

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 mars 2025

Convocation du 11/03/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de mars à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de mars, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maité.

Excusés : Mme et M. TESSIER Dominique, JAMET Amélie,

Mme JAMET Amélie représenté par M. DUDÉ Guillaume,

Secrétaire de séance : Mme GALLARD Corine

DCM2025-03-050 **Vote du budget primitif communal :**

Acte 7.1.2 : Finances locales – décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif communal 2025, qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 2 504 168,05 euros ainsi qu'en dépenses et recettes d'investissement à 2 312 671,07 euros.

Précise que le budget primitif est approuvé au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

En matière de fongibilité des crédits, délègue à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

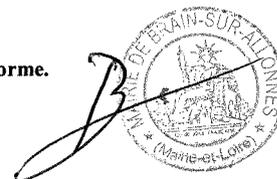
Une note de présentation brève et synthétique sera transmise au représentant de l'État et sera publiée sur le site internet de la commune.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Corine GALLARD



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER



Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

S²LO
BP 2025

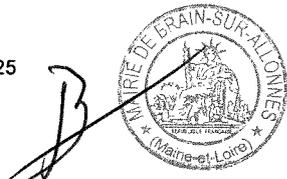
COMMUNE DE BRAIN SUR ALLONNES - 49 - COMMUNE DE BRAIN SUR ALLONNES

ID : 049-214900417-20250325-DCM2025_03_050-DE

ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Brain-sur-Allonnes, le 25/03/2025
Le Maire,
Yves BOUCHER



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Brain-sur-Allonnes, le 25/03/2025

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :

19

Nombre de membres présents :

17

Nombre de suffrages exprimés :

18

VOTES : Pour :

18

Contre :

Abstention :

—

Date de convocation : 11/03/2025

LEVEQUE Béatrice	
LEJEUNE Jacques	
PETERS Nathalie	
BERGER Ludovic	
CHARRIER Sophie	
SCHAEFER Virginia	
REIGNIER Maxime	
MORICEAU Marie-Annick	
BOUCHER Annick	
TESSIER Dominique	Excusé
GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas	
DELAUNAY Sébastien	

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

S²LO

COMMUNE DE BRAIN SUR ALLONNES - 49 - COMMUNE DE BRAIN SUR

Publié le

ALLONNES

BP 2025

ID : 049-214900417-20250325-DCM2025_03_050-DE

ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

DUDÉ Guillaume	
JAMET Amélie	Excusée
CANONNE Julien	
GALLARD Corine	
COUINEAU Cyrille	
DUDE Maïté	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 18 AVR. 2025 et de la publication le 1 AVR. 2025

A Brain-sur-Allonnes, le 18 AVR. 2025

Le Maire,
Yves BOUCHER

